

Attribution de temps

M. le Président: Comme il est 11 h 09, les sept dernières minutes des deux heures prévues pour l'étude de la motion dont la Chambre est maintenant saisie, conformément à l'article 82 du Règlement, sont écoulées. En conséquence, aux termes de cet article du Règlement, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires en vue de disposer de cette motion.

● (1110)

[Traduction]

La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Stevens, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 26)

POUR

Messieurs

Andre
Attewell
Belsher
Bernier
Bertrand (M^{me})
Binns
Bissonnette
Blackburn
(Jonquière)
Blais
Blais-Grenier (M^{me})
Blenkarn
Bouchard
Bourgault (M^{me})
Boyer
Bradley
Brightwell
Brisco
Browes (M^{me})
Cadieux
Caldwell
Cardiff
Champagne (M^{me})
(Saint-Hyacinthe-Bagot)
Champagne
(Champlain)
Chartrand
Clark
(Brandon-Souris)
Clifford
Clinch
Cochrane
Collins (M^{me})
Comeau
Cook
Corbett
Côté
(Lac-Saint-Jean)
Côté
(Langelier)

Crofton
Crombie
Crosbie
(Saint-Jean-Ouest)
Crosby
(Halifax-Ouest)
Crouse
Dantzer
Darling
Daubney
de Cotret
Della Noce
Desjardins
Dick
Domm
Dorin
Duplessis
(M^{me})
Edwards
Ellis
Elzinga
Epp
(Provencher)
Fennell
Ferland
Fontaine
Forrestall
Fraleigh
Fraser
Fretz
Friesen
Gagnon
Gass
Gérin
Gervais
Girard
Gormley
Gottselig
Graham
Gravel

Gray
(Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine)
Greenaway
Grisé
Guilbault
(Drummond)
Gurbin
Gustafson
Halliday
Hamilton
Hardey
Harvey
Hawkes
Hicks
Hnatyshyn
Hockin
Holtmann
Horner
Howie
Hudon
Jacques
(M^{me})
James
Jardine
Jelinek
Jepson
Johnson
(Bonavista-Trinity-
Conception)
Joncas
Jourdenais
Kempling
Kilgour
Kindy
King
Landry (M^{me})
Lanthier
La Salle
Layton

Messieurs

Lesick
Lewis
Lopez
MacDonald (M^{lle})
(Kingston et
les Îles)
MacDougall
(Timiskaming)
MacKay
Mailly (M^{me})
Malone
Mantha
Marin
Martin (M^{me})
Masse
Mayer
Mazankowski
McCain
McCrossan
McCuish
McDermid
McInnes
McKenzie
McKinnon
McKnight
McMillan
Minaker
Mitges
Murta
Nicholson
(Niagara Falls)

Nickerson
Nielsen
Nowlan
O'Neil
Ostrom
Paproski
Pennock
Peterson
Pietz
Plamondon
Porter
Price
Ravis
Redway
Reid
Reimer
St. Germain
St-Julien
Schellenberg
(Nanaimo-Alberni)
Schellenberger
(Wetaskiwin)
Scott
(Victoria-Haliburton)
Scott
(Hamilton-Wentworth)
Scowen
Shields
Sparrow
(M^{me})
Speyer

Stackhouse
Stevens
Stewart
Suluk
Tardif (M^{me})
(Charlesbourg)
Taylor
Thacker
Toupin
Towers
Tremblay
(Québec-Est)
Tremblay
(Lotbinière)
Tupper
Turner
(Ottawa-Carleton)
Valcourt
Vankoughnet
Vézina (M^{me})
Vincent
Warner
Weiner
Wenman
White
Wilson
(Swift Current-
Maple Creek)
Winegard
Wise
Witer—182.

CONTRE

Messieurs

Angus
Axworthy
Baker
Benjamin
Blakie
Boudria
Caccia
Cassidy
Chrétien
Coppes (M^{me})
Deans
de Corneille
de Jong
Dingwall
Epp
(Thunder Bay-Nipigon)
Foster
Frith
Fulton

Gagliano
Garneau
Gauthier
Gray
(Windsor-Ouest)
Henderson
Hovdebo
Kaplan
Keeper
Killens (M^{me})
Langdon
MacLellan
Malépart
Manly
Marchi
McCurdy
McDonald
(M^{me})
(Broadview-Greenwood)

Mitchell (M^{me})
Murphy
Nicholson (M^{lle})
(Trinity)
Nunziata
Orlikow
Parry
Pépin (M^{me})
Prud'homme
Riis
Robichaud
Rodriguez
Rossi
Skelly
Tobin
Waddell
Young—50.

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

LA LOI SUR LES PÊCHERIES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-32, tendant à modifier la Loi sur les pêcheries, dont le comité permanent des pêches et des forêts a fait rapport avec des propositions d'amendement.

M. le Président: Comme les députés le savent, 12 motions sont inscrites au *Feuilleton* à l'étape du rapport du projet de loi C-12, tendant à modifier la Loi sur les pêcheries. J'ai pu examiner les motions et je les ai toutes trouvées acceptables du point de vue de la procédure. La motion n° 1 devra faire l'objet d'un débat et d'un vote distincts. Les motions n° 2 à 9 inclusivement devraient, selon moi, être débattues ensemble et faire l'objet de votes distincts. Si j'ai bien compris, il y a peut-être un député qui a quelque chose à dire à ce sujet et je vais lui donner la parole dans un instant.